



Le Héraut

Le journal du Parti Socialiste d'Onex



À vos agendas !

Dimanche 13 juin 2021

Votations fédérales et cantonales

Samedi 29 mai 2021

Stand devant COOP dès 9h

Une année de majorité de gauche à Onex

Il y a un an, les Onésien.ne.s décidaient un changement de cap significatif en choisissant une double majorité de gauche au Conseil municipal et au Conseil administratif. Avec mes collègues, Maryam Yunus Ebener (Verte) et Anne Kleiner (PDC), nous nous sommes mises au travail avec enthousiasme pour réaliser ce changement.

En charge du Social, de la Sécurité et des Finances, mon action a porté en premier lieu sur les finances par l'élaboration du Budget 2021 de la Ville d'Onex. Dans le contexte d'incertitude lié à la pandémie et ses effets sur les recettes fiscales, je suis convaincue que les collectivités publiques ne doivent pas pratiquer une approche de restriction budgétaire, mais soutenir au contraire l'emploi, l'économie et la population par des choix d'investissements et de prestations publiques.

Un budget responsable et anticyclique

C'est donc un exercice d'équilibrisme fin qui nous a conduit à opter pour le choix d'un budget équilibré, mais sans excédent, choix rendu possible notamment par des arbitrages constants, mais également par l'excellente et prudente gestion pratiquée par le Conseil administratif précédent et son anticipation par des amortissements extraordinaires lorsque la situation les a permis.

Les mécanismes de la péréquation intercommunale corrigent en partie les handicaps structurels financiers de la Ville d'Onex, mais nous restons la commune genevoise de plus de 10'000 habitant.e.s la plus économe du canton (en francs par habitant.e.s), tout en garantissant les mécanismes salariaux et en proposant l'engagement de collaborateur.trices dans les domaines de la sécurité, des bâtiments, du développement durable et de la promotion économique.

C'est donc un budget de vision et de responsabilité que nous avons défendu et qui a été soutenu par une large majorité, un budget de soutien à l'économie locale, à la transition écologique et aux populations les plus précaires, un budget anticyclique et de solidarité.

Une réponse solidaire à la crise sanitaire

Ce budget nous permet de renforcer les prestations à la population, notamment dans le domaine du social, dont la crise sanitaire montre toute l'importance. Par exemple, la permanence désendettement, mise en place en octobre 2020, en partenariat avec la Fondation genevoise de Désendettement, ne désemplit pas. Les sollicitations d'aides ponctuelles vis-à-vis du service social communal sont toujours plus nombreuses et il est de notre devoir de protéger les Onésien.ne.s qui subissent les conséquences économiques de la crise sanitaire de plein fouet, ce d'autant qu'ils et elles avaient peut-être moins de ressources pour y faire face que la population d'autres communes.

Faire des choix anticycliques c'est justement de ne pas geler des projets sociaux en raison de leur coût, surtout si ils soutiennent l'emploi et permettent des prestations nécessaires aux Onésien.ne.s. A cet égard, l'application du salaire minimum aux accueillantes familiales, qui est soumise au Conseil municipal en mai 2021, est un étendard : Onex veut-elle payer ses 40 collaboratrices accueillantes familiales qui permettent d'offrir l'équivalent de 70 places à plein temps, pour près de 120 petit.e.s onésien.ne.s, au salaire minimum légal ? Dans le cas contraire, c'est 40 onésiennes au chômage, et une centaine de parents sans solution de garde à la rentrée scolaire 2021 !

La double majorité de gauche voulue par la population lors des élections municipales de 2020 me permet de présenter ce dossier avec sérénité, en confiance de ce que sera le choix du Conseil municipal : préserver l'emploi et les prestations pour les Onésien.ne.s. Et sachant qu'ainsi nos valeurs et nos combats permettent réellement et concrètement de lutter contre les inégalités, d'améliorer la qualité de vie des Onésien.ne.s, bref, de changer le monde !

Carole-Anne Kast, Conseillère administrative



OUI À DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES ESSENTIELLES

- Pour des infrastructures publiques essentielles et de qualité
- Pour la formation et l'emploi
- Pour un développement cohérent et raisonné

La modification de zone de la Goutte Saint-Mathieu s'intègre dans le plan directeur de quartier Bernex-Est, adopté en avril 2017 par le Conseil d'État. Ce projet prévoit, outre 1600 logements, la création d'infrastructures cantonales et communales essentielles ayant notamment pour objectif de préserver la biodiversité (Voie verte, Parc agro-urbain).

La Goutte Saint-Mathieu, zone agricole enclavée entre la bretelle d'autoroute A1 et la route de Chancy est destinée à accueillir de l'équipement public nécessaire, à savoir :

- un bâtiment unique pour le Centre de formation professionnel santé social pour 1500 étudiant.e.s
- un cycle d'orientation d'une capacité d'environ 900 élèves
- des salles de sport mutualisées accueillant les clubs sportifs communaux
- un équipement socio-culturel à vocation régionale accueillant une maison de quartier et une école de musique

Les Socialistes et les Vert.e.s sont conscients de l'importance de préserver les terres agricoles favorisant une consommation de proximité et durable. Cependant, la qualité des terres concernées par le déclassement, en bordure de deux axes routiers fortement fréquentés, est à relativiser.

Cette zone de la Goutte de Saint-Mathieu constitue un élément essentiel du Grand projet Bernex, permettant l'accueil d'infrastructures publiques favorables tant au canton qu'aux communes avoisinantes.

À l'heure où l'importance des métiers de la santé n'est plus à démontrer, où le manque de place dans les cycles d'orientation est criant, où toutes les infrastructures permettant de renforcer le lien social s'avèrent essentielles, les Socialistes et les Verts vous appellent à voter OUI à un déclassement raisonnable et raisonné, pour des infrastructures publiques indispensables.

Groupes Socialistes & Vert.e.s de Bernex

« Pour que le Canton de Genève puisse répondre au besoins croissants en terme d'infrastructures formatrices destinées aux jeunes »

Votons OUI



Daniel Cattani, Co-président

Votations du 13 juin 2021 : Six objets de votation à ne pas manquer !

Objets fédéraux :

N°1 : Initiative pour une eau potable propre et une alimentation saine, votez OUI

N°2 : Initiative pour une Suisse libre de pesticides de synthèse, votez OUI

N°3 : Loi fédérale visant à surmonter l'épidémie de COVID-19, votez OUI

N°4 : Loi sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO₂), votez OUI

N°5 : Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT), votez NON

Objet cantonal :

N°1 : Loi modifiant les limites de zones à Bernex « Goutte de Saint-Mathieu » votez OUI

Votations fédérales du 13 juin

Un oui massif pour protéger notre santé – quatre objets cruciaux !

Tant l'initiative « **Pour une eau potable propre** » que l'initiative « **Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse** » nous permettent d'agir directement sur l'amélioration de notre **santé**, ici chez nous et non pas sur le plan global ! On ne peut plus tergiverser car une alimentation sans poisons est un droit fondamental ! Il faut prendre des décisions vitales aujourd'hui même si les deux mesures n'entrent seulement en vigueur dans 8 à 10 ans.

L'initiative sur l'eau est une chance unique pour créer des conditions qui influencent la **qualité de l'eau** par des mesures incitatives : pas de subventions agricoles si l'exploitant utilise des pesticides, ne privilège pas le fourrage local et administre des antibiotiques à titre préventif.

L'initiative sur l'interdiction des **pesticides** vise la suppression des pesticides dont les compositions chimiques n'existent pas à l'état naturel, en favorisant ainsi la biodiversité. Ils représentent un **risque élevé pour les êtres humains et la nature**.

Les arguments des opposants, dont une partie de la paysannerie, sont faibles. Les principaux arguments mis en avant concernent le risque de devoir importer davantage de nourriture de l'étranger et le renchérissement des produits agricoles. Seulement on oublie que l'étranger bouge également vers plus de production agricole saine et la concurrence – car le bio sera généralisé - va plutôt avoir un effet sur des baisses de prix.

Pour **la loi sur le CO₂** il faut agir maintenant pour atténuer les changements climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ! Il s'agit de combiner incitations financières, investissements et nouvelles technologies à travers des taxes mais qui sont en grande partie redistribuées à la population. A l'avenir, tout le monde qui réduira la consommation d'énergie d'origine fossile en profitera. Ce principe contribue à une meilleure santé et crée de l'emploi. La Suisse sera en outre moins dépendante des importations de pétrole, de gaz et de charbon.

Aussi **la Loi COVID 19** concerne notre santé : En cas d'épidémie, sa gestion centrale est impérative car l'urgence sanitaire nécessite une coordination accrue entre les 26 cantons ; le fédéralisme pour combattre Covid 19 a ses limites ! Nous nous opposons aux référendaires qui veulent empêcher que les pouvoirs d'urgence du Conseil fédéral pendant la pandémie soient légitimés rétroactivement et prolongés jusqu'à fin 2021 !

« La COVID 19 nous enseigne que les questions de santé publique doivent être prises davantage au sérieux dans le futur! »



Votation fédérale N°5 : Loi fédérale sur les **mesures policières** de lutte contre le terrorisme (MPT)

NON à la nouvelle loi sur les mesures policières

La loi sacrifie l'État de droit et la protection des droits de humains à la lutte contre le terrorisme sans apporter plus de sécurité à la Suisse. Au contraire : le projet de loi crée de l'incertitude et de l'arbitraire. L'État de droit n'est pas négociable. La loi anti-terroriste prévue est indigne de la Suisse

Cette loi donnera à la police fédérale le pouvoir d'utiliser des mesures de contrainte contre des personnes innocentes et même des enfants qu'elle juge potentiellement dangereux





Nouvelle co-présidence au PSO

Lorsque Daniel et moi avons présenté notre candidature pour proposer une co-présidence de la section onésienne du parti socialiste, c'était avec l'envie de représenter le plus exhaustivement qui soit les intérêts du parti, mais aussi ceux de nos membres et de nos sympathisant.e.s.

Désormais à la tête de la section depuis quelques semaines, nous tirons un premier bilan extrêmement positif de notre collaboration. Nous avons constaté en effet que la gestion bicéphale de la section nous permet d'aborder les sujets qui se présentent à nous sous des angles tout à fait complémentaires : si j'effectue mes premiers pas en tant que co-présidente de la section et que s'achève dans quelques temps ma première année de législature, je peux m'appuyer sur l'expérience de longue date de Daniel en tant qu'ancien élu et membre aguerri de notre section.

Ainsi, nos points de vue différents se complètent et nous enrichissent mutuellement, de même qu'ils se révèlent être de précieux fondements pour la suite de notre mandat.

La co-présidence ne résidant toutefois pas seulement dans la gestion d'une section, Daniel et moi nous engageons ensemble pour des objets soumis aux urnes, ou au vote du Conseil Municipal.

Sara Ruiz, co-présidente

Académie du Servette FC aux Evaux ?

Le Parti socialiste d'Onex a fortement critiqué le projet de venue du Servette FC aux Evaux, et comme l'ensemble des élu.es onésien.nes, soutenu une résolution qui s'oppose à ce projet.

Depuis lors les informations se succèdent ces derniers jours dans la presse et laissent entrevoir une nette amélioration du projet de base.

Néanmoins il reste encore des zones d'ombre et des éléments pour lesquels nous sommes toujours très réprobateurs ; par exemple la construction soi-disant provisoire d'un bâtiment de trois niveaux au bord des stades donc directement dans le parc. Dès lors, difficile en l'état de réviser notre première mauvaise impression, ce sera seulement en ayant le fin mot du projet que l'on pourra éventuellement changer d'opinion.

Même si les dés semblent jetés, nous sommes fermement résolu.es à entreprendre tous les moyens nécessaires et ce, afin que la population onésienne puisse continuer de profiter pleinement de cet extraordinaire poumon de verdure au cœur de notre cité.

Synonyme de vivre-ensemble, de partage et de mixité, ce parc doit, à nos yeux, demeurer un endroit accessible en tout temps et toute l'année à la population.

Daniel Cattani, co-président

Un référendum en vain ?

Pour rappel, sous la précédente législature, le Conseil Municipal a formulé la volonté de réviser son règlement afin de le mettre à jour et d'y intégrer, en outre, une charte de conduite.

L'adoption du nouveau règlement, initialement prévue au printemps 2020 alors que la droite était majoritaire au CM, a dû être reportée en raison de la pandémie COVID-19.

Le seul élément faisant débat et qui est l'objet du référendum initié par les élu.e.s de droite, concerne uniquement l'alinéa 5 de la nouvelle teneur de l'article 62 (**maintien de l'ordre**).

S'il prévoit l'interdiction de filmer lors des débats, le/la Président.e du Conseil municipal peut toutefois accorder une autorisation spéciale à toute personne qui en fait la demande pour autant qu'aucun.e élu.e présent.e ne s'y oppose.

Or, cette règle est déjà établie depuis de nombreuses années à défaut d'être inscrite dans le règlement.

La liberté de la presse est maintenue et c'est donc un argument fallacieux des partis de droite pour occasionner le gaspillage des deniers publics.

Cette votation a pour objectif de faire annuler la délibération n°2317 du mois de décembre 2020, abrogeant ainsi même la délibération n°2292 de novembre 2020, ce qui, inévitablement, coûtera cher aux contribuables onésien.nes et ne servira à rien.

Ce référendum est d'autant plus vain et mal rédigé qu'en cas d'acceptation dans les urnes par les électeur.trices, l'on reviendrait à entériner la délibération n°2292 de novembre 2020, laquelle est entachée d'une erreur qui la rend inapplicable selon une décision de l'Autorité de surveillance des communes, soit le Service des affaires communales.

En définitive, rien ne changerait, hormis pour les comptes de la commune qui se verraient ponctionnés d'un lourd montant qui, selon le Parti socialiste onésien, devrait servir à financer des sujets bien plus importants pour la collectivité.

Patrick Sturchio, chef de groupe PS

www.ps-onex.ch

info@ps-onex.ch

www.devenir-membre.sp-ps.ch
Soutenez la section CCP 12-14212-6